



A.P.G : STOP ! A LA MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE !

A l'attention des salarié·e·s, des acteurs et des actrices
de la protection de l'enfance des Hauts-de-Seine,

Nous, éducatrices et éducateurs, salarié·e·s et ex-salarié·e·s de l'Association de Prévention des Grésillons (APG) de Gennevilliers (92), soutenu·e·s par l'USD CGT 92, dénonçons avec fermeté les pratiques institutionnelles qui mettent en situation de danger le jeune public accompagné ainsi que les salarié·e·s depuis novembre 2016.

Depuis presque un an maintenant, une crise non dissipée existe au sein de l'A.P.G conduisant à de nombreuses démissions de professionnel·le·s attaché·e·s à leurs missions.

Comment bien travailler quand les conditions de travail se dégradent chaque jour un peu plus ? Comment assurer la sécurité des jeunes dans l'exercice de nos missions lorsque les professionnel·le·s sont en souffrance ? Que doit-on faire face à l'absence d'encadrement et de planning ? Quel recours lorsque le Document Unique d'Evaluation des Risques obligatoire ne nous est pas fourni, ou encore face à la mise en danger d'une salariée enceinte de 7 mois qui a dû gérer seule un séjour avec 3 enfants durant le premier Week-end du mois d'août, pourtant classé rouge par le ministère des transports ? Comment réagir face au manque d'équité quand les formations sont accordées ou refusées sans transparence et selon le bon vouloir de la direction, etc.

Que faire lorsque la direction de l'APG reste silencieuse face à des salariés qui alertent sur la situation préoccupante d'un jeune, fin novembre 2016, en lien avec un danger grave et imminent ?

Que doit-on comprendre lorsque des professionnel·e·s, « lanceurs d'alertes », subissent acharnement et représailles (convocations formelles et informelles, avertissements, pressions psychologiques...) influant sur leur santé psychique au travail ?



Après avoir en vain tenté d'établir un dialogue constructif avec la direction, nous nous retrouvons dans une impasse qui a pour conséquence la démission de certain·e·s collègues et la souffrance de celles et ceux qui restent, augmentant les risques psychosociaux et favorisant la mise en danger de la jeune population accueillie (Pour info: quatre démissions/abandon de poste en moins d'un an)



L'état de souffrance des salarié·e·s, le manque d'écoute, de considération et de reconnaissance que nous ressentons aujourd'hui face à la direction de l'APG, nous amènent à réagir et ne plus garder cela sous silence !

STOP aux pressions exercées sur les professionnel·le·s de la prévention spécialisée de GENNEVILLIERS

Pour rappel, l'article L 4121-1 du Code du travail met à la charge de l'employeur l'obligation de veiller à la santé physique et mentale des salarié·e·s.

CA NE PEUT PLUS DURER !

Nous demandons aux organismes de tutelle d'organiser une médiation entre l'association gestionnaire et les salarié·e·s de l'APG tant la crise est persistante et génératrice de souffrance.

Après avoir en vain essayé de trouver des solutions en interne, nous n'avons d'autre choix que d'en appeler à la solidarité de toutes et tous !

**Rassemblement, le vendredi 20 octobre 2017 à 18h
devant le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine.**

2-16 Boulevard Jacques Germain Soufflot, 92000 Nanterre

Contact : Facebook/Twitter CGT Action Sociale 92